



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**La Ministre déléguée
chargée des Français de l'étranger**

Paris, le 3 octobre 2012

Madame la Présidente,

Le projet de loi de finances pour 2013 a été présenté vendredi 28 septembre dernier. Conformément à l'engagement présidentiel les crédits consacrés à la PEC sont bien reversés sur les bourses dans le cadre du triennum budgétaire.

Cette programmation sur trois ans, nous l'avions annoncée et Laurent Fabius l'a réaffirmée le 3 septembre lors du discours d'ouverture de la 19^{ème} session de l'Assemblée des Français de l'Étranger qu'il a prononcé devant les Conseillers. Cette programmation assure une stabilité du système et instaure une visibilité absente jusqu'à présent. Les bourses sont donc portées de 93,6 millions à 110,3 millions d'euros pour 2013, soit une augmentation de 16,7 millions pour cette année. Elles s'élèveront à 118 millions pour 2014 et à 125,5 millions pour 2015. Cela correspond à une augmentation totale de 31,9 millions d'euros soit les crédits initialement consacrés à la PEC. Le gouvernement précédent avait refusé d'anticiper les besoins. Ainsi nous savions dès l'automne dernier qu'il aurait manqué 23,5 millions d'euros pour financer l'aide à la scolarité en 2013.

Le budget présenté par le Gouvernement est au service d'un projet et des engagements pris vis-à-vis des Français. C'est un budget au service de l'avenir.

Nous avons choisi d'agir en transparence et en responsabilité. Ce qui est en jeu c'est la pérennité de notre système d'aide à la scolarité et c'est pourquoi j'ai engagé un processus de réforme. Le système qui prévaut pour l'octroi de bourses doit être plus démocratique, ouvert à davantage de familles. Il doit être plus équitable, tenir compte des réalités des coûts locaux de la vie. Il doit être plus simple pour faciliter la tâche des agents consulaires et des services centraux et plus lisible pour les familles. Enfin il doit être compatible avec le cadre budgétaire.

Malgré de nombreux déplacements qui s'enchaînent pour aller à la rencontre de la communauté française, je suivrai de très près les travaux de la concertation que j'ai souhaitée. La Commission Nationale des Bourses est la structure légitime de cette concertation car l'ensemble des partenaires du système éducatif à l'étranger y est représenté. Mme Michèle Bloch y siège pour l'Association Français du Monde. La commission tiendra deux réunions exceptionnelles les 10 et 22 octobre 2012. La première réunion sera l'occasion de présenter les positions de votre association.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée.



Hélène CONWAY-MOURET

Madame Monique CERISIER-BEN GUIGUA
Présidente
Français du Monde- ADFE
62, boulevard Garibaldi
75015 PARIS